Numéro 165

Mercredi
18 juin 1980

Prix : 1 F

12, Cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Economie giscardienne : la mauvaise pente • Radio-Mayenne : une opération électorale • Aurore : le gouvernement aide Hersant • Turcs et Algériens : expulsion en août • Bondy : la «rumeur» est une provocation • Inconscience de la politique nucléaire • Manifestation unitaire le 25 juin • Des nazillons à Paris • Agriculteurs en colère : les coupables sont ailleurs

La proportionnelle en question

L'éventualité d'une réforme des statuts du P.s, évoquée au passage par François Mitterrand au cours de son intervention brève dans le débat de politique générale du dernier Comité directeur, n'a pas toujours été bien comprise si l'on en juge par certains des commentaires qu'elle a provoqués. Cette proposition, formulée au conditionnel, a en effet ici et là été interprétée comme une approche tactique pour répondre à la situation actuellement vécue dans le Parti.

Venant après une réflexion du Premier secrétaire sur l'unité des socialistes et le régime des courants. on l'a volontiers située - avec plus ou moins de bonne foi - dans le contexte du moment et dans la perspective de l'élection présidentielle. Ainsi que s'acharnent à le faire beaucoup d'observateurs à propos de tout et du reste. Pour ceux-là, toute pensée cache une arrière pensée, toute parole une arrière parole et tout à l'arrière goût présidentiel.

Une confédération de sous-partis

En réalité, l'idée avancée par François Mitterrand a plus de hauteur et plus de distance. Il est loin d'être le seul à constater les conséquences sur la vie du Parti et de son système institutionnel. Sans doute le partage en courants de pensée n'est-il pas seulement dû aux modalités de vote dans les congrès. Il est naturel, inévitable et sans doute nécessaire au sein d'une formation démocratique. Mais la désignation de toutes les instances, de tous les dirigeants à tous les niveaux selon la règle proportionnelle, a pour effet de fixer et figer pour deux années entières - espace habituel entre deux congrès ordinaires - une situation de façon quasi immuable de l'échelon national jusqu'à la section locale ou d'entreprise.

Cela entraîne des comportements de «régiments rigides». Et les «régiments» s'organisent, se hiérarchisent, se disciplinent, s'arment, se dotent de leur logistique et de leur intendance. Le risque est grand alors pour le Parti de devenir une confédération de sous-partis alors que «le P.s, a dit François Mitterrand, passe avant les fractions et doit être un».

Le Premier secrétaire a d'ailleurs déclaré que ce système, dont on voit aujourd'hui les dangers après neuf ans de pratique, était adapté à l'état du P.s, au congrès d'Epinay et dans les temps qui ont suivi, alors qu'il s'agissait de réunir dans un même ensemble des militants et des familles de pensée venus de divers horizons du socialisme et qui, dans et hors la majorité, avaient le souci légitime de préserver une certaine spécificité et de maintenir des liens entre-eux.

Cependant, l'organisation de plus en plus structurée des tendances finirait par faire «qu'il y ait autant de partis que de courants». C'est pour l'éviter que François Mitterrand a lancé un appel, exprimé une volonté et annoncé qu'il pourrait proposer des mesures «propres à mettre un terme à une situation génératrice de tensions internes». Mais plus tard... A un prochain congrès ordinaire... Au plus tôt, lors de celui du printemps 81... donc après les présidentielles. **Georges Fillioud**

épinglé

«Nous vivons un Etat précurseur d'une massification par un totalitarisme fondé sur l'amnésie».

Jean-Marie Benoist - 16/6/80

Les agriculteurs en colère

Agir pour se faire entendre

Depuis plusieurs mois au cours des diverses manifestations organisées par les agriculteurs du midi, des camions venant d'Espagne ont été arraisonnés et leur contenu détruit.

Le lundi 16 juin à la hauteur du poste douanier du Boulou, dans les Pyrénées orientales, les jeunes agriculteurs du Languedoc-Roussillon ont détruit, à l'explosif, six camions venant d'Espagne. L'occasion était belle pour montrer à la télévision les images inquiétantes de véhicules en flamme : il vaut mieux essayer de comprendre.

Le scandale du commerce des produits agricoles qui s'effectue de plus en plus sans contrôle réel, sans aucun respect des règlementations nationales et communautaires, sans que des services de douane débordés par le flot des touristes, puissent faire appliquer la législation qui protège en principe les producteurs de la C.e.e et garantit la préférence communautaire, puissent vérifier les quantités transportées, ce scandale n'a que trop duré.

Tout se passe, comme s'il n'y avait pas au niveau du gouvernement la moindre volonté d'empêcher les énormes mouvements spéculatifs basés sur des importations illégales qui rendent dérisoires les efforts des producteurs du midi pour soutenir la concurrence.

En réalité, les grandes sociétés multinationales de l'agro-alimentaire se soucient fort peu des règles édictées à Bruxelles ou à Lille.

Les volte-faces du gouvernement français concernant l'élargissement éventuel de la C.e.e ne les concernent pas. Pour elles il s'agit simplement de continuer à réaliser librement les profits qu'autorise le laxisme de l'administration française et son indifférence au sort d'une production méditéranéenne.

A chaque contrôle, on découvre d'ailleurs et c'était le cas au Boulou des irrégularités flagrantes de délits graves. Bien plus graves que ceux que la loi de Peyrefitte prétend pourchasser. Mais on sait bien que pour le gouvernement actuel les délits économiques sont des péchés véniels.

Les agriculteurs sont donc obligés d'agir eux-mêmes pour défendre non seulement leur niveau de vie mais un droit que personne ne se soucie de faire respecter.

Quelque jugement que l'on puisse porter sur les formes d'action, ce n'est pas le P.s qui le leur reprochera. Les vrais coupables sont ceux qui les acculent au désespoir et ne répondent pas à leur colère.

POSITION

Eurodif : politique sans contrôle pour la production d'uranium enrichi

Une inconsciente fuite en avant

par Fred Aljarry

1973 - Certains gouvernements européens, dont la France, s'inquiètent de la dépendance européenne vis-à-vis des Etats-Unis et de l'U.r.s.s pour leur utilisation d'uranium enrichi : les programmes nucléaires civils qui se développent en accroissent la demande. Dans cette Europe unie, deux pôles européens rivaux se constituent : d'un côté Urento-Centec qui rassemble la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Pays-Bas ; de l'autre Eurodif avec la France, l'Italie, la Belgique et l'Espagne.

Eurodif est donc constitué, associations de capitaux publics et privés, (la France possède 36,53 % du capital par le truchement de la Compagnie Générale des Matières Nucléaire-Cogema, filiale à 100 % du Commissariat à l'Energie Atomique) et la construction de l'usine d'enrichissement du Tricastin (Drôme) décidée.

Les travaux sont rapidement menés et l'usine a commencé sa production au début 1979. On prévoit l'achèvement des travaux pour fin 1981 avec une production de 10,8 millions d'U.t.s (1) par an.

Sept ans après - et le processus demeure irréversible - le gouvernement a décidé enfin d'entamer le processus de ratification de la Convention déterminant les droits et obligations des différentes signataires. Et tentant de faire oublier sa lenteur par une hâte soudaine, il demande par de Murville interposé à la Commission des Affaires Etrangères à la fois de nommer un rapporteur et, le même jour, d'entendre son rapport, ce qui est une prouesse remarquable !

Quoi qu'il en soit, jamais jusqu'à présent, le Parlement n'a été en mesure d'apprécier les conditions générales de financement de cette opération ni son opportunité. Or les engagements sont importants : + 22 milliards de francs pour la période 74/81 et on a appris que l'Italie avait décidé de réduire sa participation de 25 à 16 %. D'autre part, Eurodif avait réussi a associer l'Iran à ses projets et le gouvernement actuel n'a pas encore pris position définitive sur le respect des engagements du shah.

Mais au-delà des problèmes d'équilibre financier de la société, au-delà aussi de la libéralité fiscale prévue par la Convention (exonération d'impôts sur les sociétés, et de tout impôt local jusqu'à la fin 1981), il est un problème plus préoccupant : les risques de prolifération nucléaire.

La fiabilité et la sévérité des contrôles apparaissent d'autant plus nécessaire que le Gouvernement lui-même estime que la technique d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse peut permettre la fabrication d'uranium militaire.

Sinon on ne s'explique pas, pourquoi le 5 mai 1977, le gouvernement annonçait la mise au point d'une technique nouvelle d'enrichissement «excluant toute utilisation militaire» si cela n'impliquait pas que les autres techniques présentaient des risques de dérivation.

Endormir l'opinion publique

Jusqu'à présent le Gouvernement a agité le mythe de la non-prolifération nucléaire destiné uniquement à endormir l'opinion publique. Dans le même temps, il fournissait une usine de retraitement à l'Irak. Livraison qu'il continua clandestinement après qu'il ait été obligé d'y renoncer officiellement.

Le retard apporté à entamer la procédure de ratification des Conventions internationales pourrait se réduire à un simple mépris de la fonction parlementaire. Mais en fait l'intervalle est largement mis à profit pour imposer des points de non-retour et une politique dont l'inconscience fait frémir.

(1) Unités de travail de séparation.

La rumeur de Bondy

Une provocation qu'il a fallu déjouer

Des évènements récents ont agité Bondy pour alimenter les moyens de grande information ensuite pour gagner les autres communes du département.

Pendant cette période le Parti socialiste en tant que tel s'est abstenu de prendre publiquement position sur ces faits et sur les rumeurs qui les ont accompagnés.

Ayant reçu des habitants de Bondy la responsabilité principale dans la gestion de la ville, responsabilité confirmée par l'élection de Michel Beaufort comme conseiller général, les socialistes bondynois ont refusé de participer à une campagne d'agitation qui risquait d'aggraver la situation.

Les faits : dans la soirée du 30 mai, une agression est commise contre un groupe de jeunes à majorité composée d'Algériens dans la cité de Lattre de Tassigny. L'un d'entre eux est gravement blessé à coups de rasoir. Dans la soirée du 2 juin une bouteille de pétrole enflammée est jetée dans l'entrée du 34 de la cité de Lattre de Tassigny par un groupe d'agresseurs qu'on peut supposer être le même que celui intervenu le 30 mai.

Le mardi 3 juin une série de rumeurs commencent à courir dans Bondy ; il est question de viol, de morts, d'attentats. Un journal du soir publie le même jour un article présentant les faits, ce qui est bien, et colportant les pires ragots, ce qui l'est moins. Mais cela relève, hélas, du goût d'une certaine partie de la presse pour le sensationnel à tout prix et le sang à la une.

D'autres organes d'information emboîtent le pas dans les jours qui suivent ; les rumeurs s'amplifient alimentées tout naturellement par leur répétition mais aussi par des coups de téléphone anonymes.

Selon ces rumeurs, les écoles sont menacées tantôt par les fascistes, tantôt par les nord-africains. Les familles s'inquiètent, les enfants ont peur.

Devant la montée de fausses informations j'ai fait afficher dans les écoles, le vendredi 5 juin, une note mettant les choses au point. J'annonçais le dépôt de deux plaintes, l'une pour tentative d'incendie volontaire par jet de substance explosive, l'autre pour incitation à la haine raciale. Le même jour j'ai pu préciser les faits devant le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Ce qui est en jeu

Les agressions commises ont un caractère raciste ne serait-ce que parce qu'elles ont frappé les habitants de Bondy qui ne sont pas de nationalité française. Mais elles le sont aussi par ce qui a suivi et qui conduisait toujours, par des informations imaginaires, à inquiéter ou à affoler telle ou telle communauté vivant dans notre ville.

La coexistence entre ces communautés n'est pas toujours facile, le droit à la différence n'étant pas malheureusement reconnu par tous, pour tous. Pour les socialistes, le racisme est inconcevable et intolérable.

Mais les sections socialistes de Bondy ont eu le souci prioritaire de faire cesser dans notre commune une campagne de panique qui n'était profitable qu'aux racistes.

Il existe en France une minorité raciste et fascisante, on le sait, elle existe en Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, on le sait aussi. Des actes extrêmement graves ont été commis dans d'autres départements, par exemple les attentats contre le mémorial juif ou le consulat d'Algérie. Faute d'être plus populaires, les racistes ne peuvent avoir recours qu'à l'agression ou à la provocation.

A partir de faits réels, il est évident que notre ville a été le terrain d'une formidable provocation, cette provocation a coïncidé avec le débat sur le projet gouvernemental tendant à réduire une fois encore les libertés publiques.

Le sang froid a permis d'éviter que la provocation réussisse, encore plus de sang froid et de sens de responsabilité en rendront le renouvellement impossible. C'est pourquoi les socialistes de Bondy proposeront à tous les Bondynois, quelle que soit leur origine, rassemblés dans les organisations les plus diverses, de tenir avant la fin de l'année des assises sur le racisme et sur la coexistence concrète entre les communautés de notre commune.

CLaude Fuzier
Sénateur-Maire de Bondy

RIPOSTE
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS - Tél. 878.40.73
Télex : 660 582 F
Directeur : Georges Fillioud
Directeur-Délégué : Henri Pradeaux
Rédaction : Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Numéro de commission paritaire : 60122
Abonnement : 250 F par an
Composition : Ofres - **Impression** : Gaulier-Paris

Indre : un comité d'aide aux agriculteurs

Le 13 juin à l'initiative du Président du Conseil général de l'Indre André Laigniel (P.s) s'est tenu un important colloque sur l'agriculture rassemblant élus locaux et représentants du monde agricole (syndicat et chambre d'agriculture). Cette réunion a eu pour but de définir une politique de soutien à l'agriculture par l'Assemblée, ceci afin d'enrayer la dévitalisation d'un département touché de plein fouet par les effets néfastes de la politique agricole du gouvernement.

Conformément aux engagements pris par François Mitterrand lors de sa conférence de presse du 3 juin 1980, André Laigniel a proposé la création d'un Comité départemental d'aide aux agriculteurs en difficulté qui devra devenir opérationnel avant le 15 juillet. Une demande a été faite à ce sujet auprès du Préfet de l'Indre.

Cette démarche s'accompagne d'un certain nombre d'initiatives locales, la création d'un organisme de liaison permanent entre les milieux agricoles et le Conseil général, et le lancement d'une étude destinée à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs (majoration de la cotisation d'installation et création d'un fond de caution mutuelle).

En proposant la création d'un Comité départemental, en soutenant l'installation des jeunes agriculteurs, le Conseil général de l'Indre sous l'impulsion de son président a pris une nouvelle fois ses responsabilités et continue le combat socialiste pour une autre politique tant au plan national qu'au plan européen.

QUESTIONS ECRITES

A l'Assemblée

d'Henri DARRAS

sur le fait que le supplément familial de traitement accordé aux fonctionnaires ayant un seul enfant à charge reste limité depuis de nombreuses années aux taux dérisoire de 15 Frs par mois.

de Louis BESSON

sur les innombrables tracasseries administratives qui frappent les loueurs de gîtes ruraux. Au moment où l'on évoque, ici et là, le nécessaire développement d'un tourisme rural, d'un tourisme diffus, les propriétaires de gîtes, le plus souvent des agriculteurs, se voient frappés de nouvelles mesures qui sont autant d'incitations à abandonner ce type d'activité. Ainsi une instruction de la Direction générale des Impôts en date du 19 février 1979 fait obligation aux loueurs de gîtes dont le montant des loyers inférieur à 21 000 F d'acquitter un droit au bail d'un montant de 2,5 %. Cette charge nouvelle frappe au premier chef les plus petits loueurs, ceux qui ne voient dans cette activité qu'un complément de ressources. Aussi est-elle particulièrement injuste à leurs yeux.

de François AUTAIN

sur les difficultés auxquelles se heurtent les handicapés pour obtenir une aide personnelle pour l'adaptation de leur logement.

Il s'étonne de constater que plusieurs Caisses d'Allocations Familiales viennent d'informer leurs correspondants qu'elles n'étaient pas en mesure d'apprécier leurs droits à une aide éventuelle, aucun crédit au titre de l'action sociale en faveur des handicapés n'ayant été mis à leur disposition pour l'année 1980.

Cette situation est en contradiction avec les déclarations ministérielles faisant état d'un crédit de 30 millions de francs pour l'année 1979 et les informations parues dans la presse informant les handicapés que 15 millions de crédit venaient d'être débloqués pour l'année 1980.

d'Edwige AVICE

sur la situation du C.e.s Jean Moulin à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Celui-ci présente, dans sa conception et sa construction, un danger pour les enfants et les personnels qu'il accueille.

Il y a 1 mois, le secrétaire d'Etat promettait de saisir rapidement le Préfet de Région, pour que soient financés dans l'immédiat les travaux nécessaires à la sécurité de cet établissement, et dans une 2e phase, sa reconstruction éventuelle. Or, force est de constater aujourd'hui que les différentes instances administratives concernées paraissent vouloir différer leur réponse quant à l'engagement de principe de l'Etat. Ce qui suscite une émotion légitime chez les parents et le personnel.

Au Sénat

de Philippe MACHEFER

sur la nécessité de maintenir une Ecole normale à Versailles (Yvelines). Il apparaît, en effet, qu'en raison de l'évolution de la pyramide des âges des instituteurs et institutrices, les besoins en normaliens augmenteront, que le contenu de la nouvelle formation exigera des moyens nouveaux. Il n'est pas possible de voir disparaître le centre de formation des P.e.g.c, le Centre de l'Enfance inadaptée.

• **Les entretiens du jeudi** - 19 juin à 19 h, 7 bis place du Palais-Bourbon, avec Laurent Fabius et Jean Le Garrec.

• **Erratum** - Une erreur de transmission dans notre article sur les D.o.m-T.o.m (*Riposte* n° 161) nous a fait déformer les propos d'Alain Vivien (P.s Seine-et-Marne) dans le débat parlementaire. Il fallait lire le dernier alinéa de cet article comme suit : Alain Vivien devait enfin demander que les D.o.m-T.o.m soient en mesure d'assumer leurs propres responsabilités et que cesse le système Debré qui tend à les aliéner économiquement et socialement, entraînant une mentalité d'«assistés».

TELE - P.S.

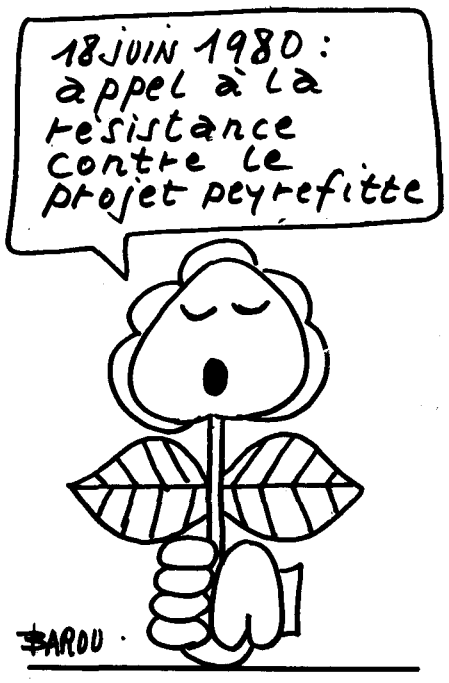

Licenciements à l'Aurore : Le pouvoir domestique la presse

Le ministre du Travail vient d'autoriser le licenciement de douze des dix sept journalistes de *l'Aurore* qui avaient échappé à une première vague de licenciements. La décision concernant les trois délégués S.n.j, C.f.d.t et F.o, sera connue dans les prochains jours.

«Une fois encore, alors que Robert Hersant est sous le coup d'une inculpation pour avoir délibérement bafoué les lois sur la presse, le gouvernement s'en fait le complice en laissant disparaître un titre et décimant sa rédaction», devait déclarer l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.n.s.j).

«La volonté politique, ajoute le communiqué, apparaît clairement quand on sait que, devant le caractère répressif et aucunement justifié par des arguments économiques de ces licenciements, l'inspection du travail avait refusé d'avaliser les projets de Robert Hersant et de ses exécutants (...).

«Cette nouvelle manifestation de la volonté du gouvernement et des grands groupes de presse de domestiquer l'information et de réduire au silence les journalistes ne peut laisser insensible aucun démocrate attentif à la défense des libertés publiques».

Immigrés Turcs et Algériens La C.g.t monte au créneau

Rien n'est règlé pour les «sans papiers» de la confection. C'est ce qu'a annoncé la C.g.t, le 16 juin, au cours d'une conférence de presse.

Les «sans papiers» risquent l'expulsion massive à partir du 17 août, date à laquelle les certificats provisoires de travail qui leur ont été attribués viendront à échéance. Sur dix mille dossiers de régularisation déposés à l'Office national de l'immigration, deux milles trois cents auraient été adressés à la direction départementale de l'emploi, où deux cents auraient été étudiés et seulement une centaine acceptés.

La C.g.t n'entend pas laisser faire. Elle lance, par ailleurs, une grande campagne sur le problème de la main d'œuvre algérienne. Un des points forts de cette action sera un meeting, le 19 juin, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), avec Georges Séguy. La centrale de la rue La Fayette entend agir pour que les négociations franco-algériennes sur cette question «trouvent une issue positive». En effet les certificats de résidence des travailleurs algériens en France, prolongés, pour la deuxième fois d'un an, viendront à expiration le 30 septembre prochain, alors que Stoléru a annoncé qu'un troisième renouvellement d'un an serait exclu.

Les cégétistes ont l'intention d'étaler dans le temps leur action sur ce problème spécifique jusqu'au 19 novembre, date à laquelle, la centrale de Georges Séguy convoquera «une conférence nationale sur l'immigration».

Dégradation de la situation économique

Fatalité du chômage sous Giscard

La mauvaise pente. Les indices de dégradation de la conjoncture se multiplient : selon l'I.n.s.e.e, la consommation des ménages est retombée en mai à un niveau inférieur au niveau moyen de 1979 tandis que la banque de France observe que «la pause dans l'industrie, dans le bâtiment, observée dans la croissance en avril, a été confirmée en mai». Tendance que confirme le C.n.p.f soi-même en estimant que «le ralentissement de l'activité est amorcé mais il devrait être limité».

Et pour clore ce chapelet, les chiffres de l'emploi fin mai qui montrent une nouvelle dégradation : + 2,3 % pour le nombre des demandeurs d'emploi, après corrections des variations saisonnières, seul nombre, faut-il le rappeler, qui permet de porter un jugement sur l'évolution d'un mois sur l'autre.

Renverser la vapeur

Voici donc la France qui progressivement s'enfonce dans le bourbier. A petite vitesse pour le moment. Le plus remarquable est que, finalement, quel que soit le niveau de l'activité, le chômage s'accroît toujours. Malgré les fameux pactes pour l'emploi des jeunes dont Barre prépare la nouvelle cuvée. Des pactes dont la vraie nature est de camoufler un temps le chômage de quelques dizaines de milliers de jeunes. «Coucou, les revoilà» ils réapparaîtront sur le marché du travail... après les élections.

Fatalité du chômage comme veulent le faire croire Giscard et Barre ? Albert, le Commissaire général au Plan, qui n'est pourtant pas un gauchiste subversif, dit exactement le contraire (voir *Riposte* du 14 juin).

Les 27 scénarios pour améliorer l'emploi, élaborés par l'I.n.s.e.e, démontrent qu'il est possible de renverser la vapeur. A condition que les pouvoirs publics se décident à mener une politique économique active. Que les patrons investissent les profits au lieu de les confisquer. Et investissent utilement pour la collectivité. A condition enfin qu'une véritable négociation s'engage sur les moralités d'une réduction massive de la durée du travail.

A qui fera-t-on croire qu'une telle politique soit possible avec Giscard ?

Les bons choix de Radio-Mayenne

On est jeune, on est optimiste, on est régional : *Radio-Mayenne,* la petite dernière de Radio France, a donc commencé lundi ses émissions en modulation de fréquence sur le ton de la bonne humeur en multipliant les appels aux jeunes et aux associations.

Objectif déclaré de l'animateur-directeur dépêché de Paris : quatre à six mille auditeurs. C'est peu pour un investissement évalué à plusieurs millions de francs lourds, une équipe de vingt cinq personnes, un matériel dernier-cri.

La mesure de l'influence

Quel public vise la nouvelle station ? Les jeunes, les vieux, les ruraux, les citadins... bref, tout un électorat. Et la modestie des chiffres ne saurait cacher la réalité des intentions d'un pouvoir qui semble avoir bien compris la leçon des radios libres : c'est moins au nombre de ses auditeurs qu'à son impact sur les autres média que se mesure désormais l'influence d'une nouvelle radio.

Avant d'être une station, *Radio-Mayenne* est... une opération. Comme l'indique le matraquage publicitaire qui accompagne son lancement, sur place aussi bien que sur les ondes de la radio nationale et sur le thème «Régions, on s'occupe de vous !». Et comme l'indiquait clairement, dès les premières heures d'émission, le choix «alliés» de *Radio-Mayene* dans la presse locale : on boudera *Ouest-France* (35000 lecteurs en Mayenne) mais on assurera une bonne promotion au concurrent, *Le Courrier de l'Ouest*, 6000 lecteurs, du groupe du *Parisien Libéré.*

Quant au choix des collaborateurs il a été fait avant tout, assurait-on, dans un esprit régionaliste. Exemple : le directeur des informations, directement importé de *la station FR3* de Saint-Pierre et Miquelon...

Bas salaires et durée du travail

Manifestation unitaire le 25 juin

«L'ajournement unilatéral de la négociation en cours par le C.n.p.f et le contenu de ses propositions, en l'état actuel des choses, sont des obstacles à une réduction effective, pourtant nécessaire, de la durée du travail» ont déclaré, lundi soir, Henri Krasucki (C.g.t) et Albert Mercier (C.f.d.t) en annonçant une journée commune d'action de leurs centrales syndicales pour le mercredi 25 juin.

Les deux syndicats sont parvenus à un accord qui remplacera les actions prévues le 19 juin pour la C.g.t et le 24 pour la C.f.d.t. La date du 25 a été retenue en raison de la reprise, le 26, de la négociation syndicat-patronat sur la durée du travail et de la réunion, le 27, de la Commission supérieure des conventions collectives qui doit statuer sur le rélèvement du S.m.i.c.

M. Krasucki a précisé que les modalités d'action de cette journée seront avant tout définies dans les entreprises et que peu de fédérations donneront des consignes uniformes.

Agitation raciste à Saint-Paul

Une dangereuse évolution

C'est par une manifestation unitaire que les militants socialistes, communistes et les militants des organisations démocratiques du quartier Saint-Paul, à Paris, ont répondu, hier soir, aux agressions antisémites, commises pendant le week-end, par un commando de nazillons.

Depuis environ un mois, dans ce quartier de Paris traditionnellement habité par des Israélites, on trouvait des graffitis antisémites sur les vitrines des commerçants et même sur les murs du mémorial juif de la rue Geoffroy-l'Asnier.

Mais vendredi dernier un groupe de nazillons, les uns se réclamant du Front de la Jeunesse, les autres de la Fédération d'action nationaliste européenne, est passé à l'attaque armée contre de jeunes arabes et de jeunes juifs du quartier.

Une situation de pogrom

Dimanche ils ont repris leurs exactions racistes. Vêtus de batlledress et armés de barres de fer, organisé autour d'un chef, ils ont mis à sac le local de l'aumônerie des lycées du quartier (26, rue de Sévigné) où le groupe «Justice et Paix» du Marais avait organisé une exposition sur le Nicaragua et le Salvador. Après avoir brutalisé les organisateurs, ils se sont enfuis en criant «Viva Nicaragua facista».

La section socialiste du 4e arrondissement a immédiatement exprimé sa solidarité à la communauté juive et à «Justice et Paix» pour les attaques dont ils sont victimes. «Nous nous trouvons, ici, dans une situation de pogrom. Comme dans les années 30, la droite et l'extrême droite veulent faire porter le chapeau des difficultés économiques à des minorités» déclare Olivier Lafaye, secrétaire de la section socialiste.

Bulle

Les dates-anniversaires ont un jour quitté le calendrier pour s'installer dans la magie.

Magie très personnelle s'il s'agit d'un événement lié à un être aimé ou, pour les narcissiques, à soi-même.

Magie collective lorsque la date évoque un mouvement, une émotion qui a fait vibrer les foules, voire changer le cours de la vie.

Ainsi pour le 18 juin.

18 juin magique, puisqu'il a donné un sens au combat d'une génération.

18 juin magique, puisque 40 ans après, «l'Appel, A Tous les Français» semble s'être adressé uniquement aux «gaullistes».

18 juin magique, enfin, puisque la mémoire collective française s'arrête brusquement en 1940.

Les Anglais vénèrent aussi la date mais remontent un peu plus loin : jusqu'en 1815. Le 18 juin, c'était Waterloo.

La magie des dates est un phénomène culturel très local.